



Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate

La Ville de Saint-Colomban adopte un budget sans hausse de taxes résidentielles

Saint-Colomban, le 16 janvier 2018 – Les citoyens de Saint-Colomban bénéficieront d'un gel de la taxe résidentielle pour l'année 2018. Le conseil municipal a adopté mardi un budget équilibré de 16,5 M\$ de dollars, en hausse de 3,7 % par rapport à l'exercice précédent.

Parmi les nouvelles mesures prévues au budget, de nombreux permis émis par le Service d'aménagement, environnement et urbanisme seront dorénavant gratuits pour la rénovation et la construction de bâtiments accessoires. Les permis demeureront néanmoins obligatoires. Le salaire du maire sera également réduit à un niveau équivalent à celui de 2004, soit 34 567,89 \$, une baisse de près de 15 %.

« Mon équipe et moi sommes très fiers du travail accompli pour la préparation de ce budget. Je tiens d'ailleurs à remercier l'administration municipale qui nous a pleinement appuyés dans cette démarche. Nous sommes parvenus à réduire de 200 000 \$ la part du budget consacrée à l'administration générale, ce qui nous permet en partie d'éponger l'augmentation de 290 000 \$ de la quote-part de la MRC : un réel tour de force », a déclaré le maire Xavier-Antoine Lalande.

« Soyez assurés que malgré la réduction de mon salaire, poursuit le maire Lalande, je continuerai de remplir mon rôle de maire à temps plein, sans réduction du temps consacré à l'accomplissement de mon mandat. »

Le programme triennal d'immobilisations 2018-2021 adopté mardi prévoit des investissements de 8,3 M\$, dont 4 M\$ pour l'année en cours. En 2018, la Ville a retenu les projets porteurs suivants :

- réaménagement de la rue du Lac-Rinfret afin d'assurer des déplacements sécuritaires en transports actifs;
- aménagement d'un parc adjacent à la nouvelle école du Lac-Rinfret;
- prolongement du sentier multifonctionnel Laroche–Chœur des Cascades
- prolongement de la piste cyclable Laroche–Saint-Jérôme intégré au projet de carrefour cyclable sous les lignes de transport d'électricité;
- réaménagement de la côte Saint-Nicholas entre la montée Filion et l'école à l'Orée-des-Bois;
- implantation d'un réservoir de grande capacité destiné au Service de sécurité incendie afin d'améliorer l'approvisionnement en eau lors d'interventions;
- amorce du processus menant à la construction d'un nouveau garage municipal;
- poursuite des investissements en réfection du réseau routier.

Le budget 2018 et le programme triennal d'immobilisations sont disponibles à st-colomban.qc.ca/vie-municipale/budgets-et-rapports-financiers.

À propos

Sise au cœur des Laurentides, la Ville de Saint-Colomban compte plus de 16 000 habitants et s'étend sur près de 95 kilomètres carrés. Elle fait partie de la MRC de La Rivière-du-Nord, avec les villes de Saint-Jérôme, Sainte-Sophie, Saint-Hippolyte et Prévost. Pour plus d'informations, consultez st-colomban.qc.ca.

